



six degrés

Editeur du logiciel de veille et de détection de plagiat sur Internet

Six Degrés

Savoie Technolac - BP 247
73374 Le Bourget-Du-Lac Cedex
Tel : +33(0)4-79-25-75-45

contact@sixdegres.fr
<http://www.sixdegres.fr>

Compilatio.net



**Département
de l'instruction publique**

COMPTE RENDU GROUPE DE REFLEXION Mardi 20 février 2007

L'enseignement secondaire se mobilise à Genève afin d'évoquer des pistes efficaces en matière de lutte contre le plagiat.

Un groupe de réflexion s'est tenu le mardi 20 février 2007 à l'initiative du Service Ecoles et Médias du DIP (Département de l'Instruction Publique) de Genève

Des directeurs d'établissement du secondaire ainsi que des représentants de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, des journalistes, et des universitaires ont participé à ces échanges.

Sommaire

Sommaire	2
La réalité du plagiat	3
La fraude sur internet une mutation de notre société de connaissance	4
Typologie	4
Leviers d'action.....	5
Conclusion.....	6
Les solutions contre le « copier-coller »	7
Etude comparative.....	7
Démonstration du logiciel COMPILATIO.NET	8
Témoignage de l'université de Savoie	8
Groupe de travail Méthodologie de mise en place d'une démarche anti-plagiat	9
Contrôle.....	9
Education.....	9
Prévention	10
Sanction.....	10
Communication	10
Enjeux légaux.....	10
Synthèse	11
Pour finir	12
Remerciements	12
Liens utiles :	12
Contacts :	12

La réalité du plagiat

*Intervention de Mustapha ALLAOUI, Marlène BIDAUX et Emilie ROCHE
Etudiants à l'IMUS – Institut de Management de l'Université de Savoie
Coorganisateur de la rencontre*

Le phénomène du plagiat s'amplifie surtout dans l'enseignement secondaire et universitaire.

Il ressort d'une étude française réalisée en 2006 sur un échantillon de 191 professeurs et 975 étudiants), que :

- Tous les étudiants (98%) utilisent Internet pour se documenter quand seulement 1 étudiant sur 2 se rend encore en bibliothèque. En outre, 3 travaux sur 4 (73,7%) contiennent au moins un passage copié à l'identique sur Internet.
- 7 étudiants sur 10 (69,8%) pensent qu'un devoir type contient au moins $\frac{1}{4}$ de texte recopié sur Internet.
- Toutes les filières sont touchées. Cependant, les sciences dites "dures" restent en tête, suivies des sciences de gestion, sciences humaines et langues.

Les résultats complets de cette étude sont disponibles à l'adresse :
<http://www.compilatio.net/enquete.php>

La fraude sur internet

une mutation de notre société de connaissance

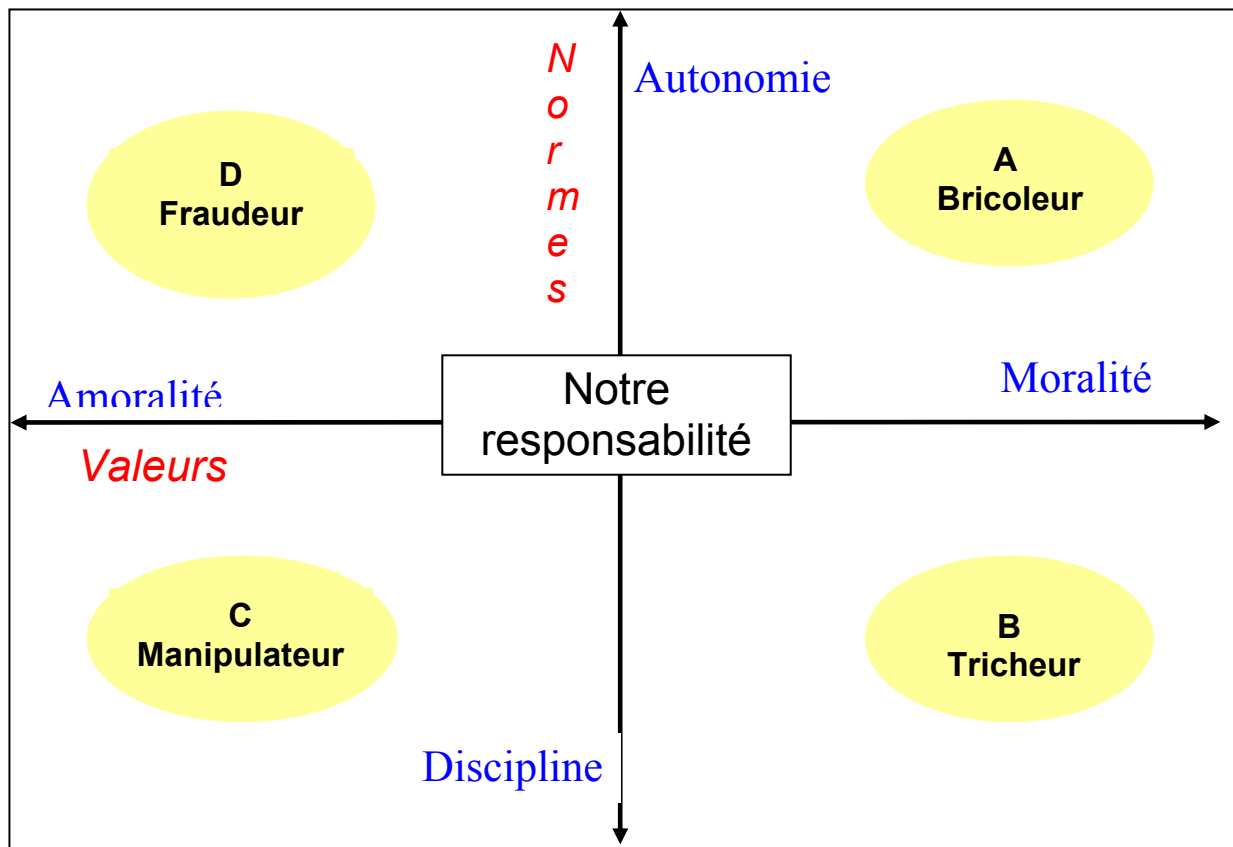
*Intervention de Frédéric AGNES, pour Michelle BERGADAA,
Enseignant-chercheur à l'Université de Genève
Responsable du site <http://responsable.unige.ch>*

Michèle Bergadaà mène depuis avril 2004 un travail d'observation et de prévention sur la question du plagiat au sein de l'enseignement.

Elle est l'auteur d'une étude parue en janvier 2006 intitulée « Du plagiat à la normalité, selon les étudiants »

Typologie

Michèle BERGADAA propose une classification des étudiants « plagieurs » en quatre catégories :



Bricoleur :

Il structure ses connaissances par lui-même. Il ne s'oppose pas au système universitaire, mais il joue avec. Il doit être « canalisé »

Tricheur :

Il triche parce que « tout le monde le fait », il ne sait plus qu'elle est la norme institutionnelle et ce qui est valorisé.

Manipulateur :

Ses valeurs justifient ses actions à ses yeux. Doute des normes institutionnelles et de leurs sens dans la société d'aujourd'hui.

Fraudeur :

Il estime que le rapport bénéfice/risque est favorable. Il tire même satisfaction de sa transgression des règles.

Leviers d'action

Michèle BERGADAA identifie également quatre leviers d'action :

1. La mise en place de **sanctions** dissuasives, afin que la faute soit justement et sévèrement punis

2. Un **contrôle** sûr et efficace afin que tout plagieur puisse être mis en face de ses responsabilités
3. Définir des **normes**, afin d’asseoir la confiance de tous dans le système d’évaluation des connaissances acquises
4. La transmission de **valeurs** de création et de diffusion de connaissances, afin d’affirmer l’égalité des chances et le mérite individuel

Conclusion

Michèle BERGADAA estime que la situation actuelle est tout à fait préoccupante et justifie la mise en place d’actions concrètes de manière urgente.

Elle souhaite que les solutions de lutte contre le plagiat

Les solutions contre le « copier-coller »

*Intervention de François-Daniel GIEZENDANNER
Conseiller en système d'information et organisation au Service Ecoles et Médias
Département de l'Instruction Publique de l'Etat de Genève*

Le SEM DIP a mené une étude comparative des différentes solutions anti-plagiat existantes.

Etude comparative

Ainsi, Monsieur Giezendanner, responsable Service Ecoles et Médias de l'IPG a présenté son étude comparative sur les différents logiciels de détection de plagiat.

L'étude a porté sur les logiciels suivants :

COMPILATIO.NET, EVE 2, TURN IT IN, URKUND,

Les points de comparaison des différents logiciels étaient :

- Le prix
- La capacité à traiter des documents de toutes natures.
- La rapidité de traitement
- La quantité et l'exhaustivité de sources retrouvées, lors de l'analyse de documents contenant du plagiat.
- La convivialité d'utilisation

D'après les mesures et les tests effectués par M Giezendanner, le logiciel COMPILATIO.NET s'est démarqué de ses concurrents sur l'ensemble de ces critères.

Démonstration du logiciel COMPILATIO.NET

*Intervention de Frédéric AGNES,
Directeur associé de la société SIX DEGRES,
éditeur du logiciel anti-plagiat COMPILATIO.NET (<http://www.compilatio.net>)*

Frédéric Agnès, responsable du logiciel Compilatio.net (détection de plagiat sur Internet) était présent à cette occasion. Une démonstration de l'outil a été effectuée à l'auditoire.

Une visite guidée du logiciel est disponible sur le site du logiciel COMPILATIO.NET : <http://www.compilatio.net>

Témoignage de l'université de Savoie

Intervention de Bénédicte SERRATE, enseignant – chercheur à l'Université de Savoie

A ce jour, plusieurs établissements ont acquis ce logiciel. Afin de confirmer l'efficacité annoncée du logiciel, un enseignant utilisant l'outil au sein de l'université de Savoie est venu apporter son témoignage.

Bénédicte Serrate, de l'Institut de Management de l'Université de Savoie, indique qu'au-delà de l'utilisation de COMPILATIO.NET, la mise en place d'une démarche de lutte active contre le « copier-coller » a permis de mettre l'accent sur :

- le respect de la propriété intellectuelle,
- l'équité entre étudiants
- la valorisation des travaux personnels
- le contrôle de la qualité de l'enseignement, fondement de la valeur d'un diplôme.

Groupe de travail

Méthodologie de mise en place d'une démarche anti-plagiat

Echange des participants présents autour de ce thème

La réunion s'est conclue par une séance de travail autour de l'objectif suivant :

« Vers une démarche formalisée de lutte contre le plagiat ? »

Contrôle

La question du contrôle apparaît comme la pierre angulaire d'une démarche efficace. Une traque absolue du copier-coller est la première garantie d'un travail personnel des élèves.

Education

Il est illusoire de penser que des élèves peuvent se conformer à des valeurs et suivre des comportements qui ne leur ont pas été explicités clairement.

Méthode

Un accompagnement méthodologique des étudiants est à envisager pour leur rappeler les bonnes règles d'usage des citations et des sources bibliographiques.

Valeurs

Le respect du travail d'autrui fait partie des règles de la vie en société.

Le respect et la conformation des élèves à ces règles fait partie intégrante de l'enseignement qui leur est transmis à l'école.

Prévention

La possibilité d'une vérification des documents par les élèves (avant le rendu) a été évoquée avec intérêt.

En mesurant par lui-même la bonne conformité de son travail aux critères objectifs de qualité demandés par les enseignants, l'élève acquiert un statut d'acteur responsable au sein de la démarche anti-plagiat.

Sanction

Un certain nombre d'élèves estiment aujourd'hui que les sanctions encourues lors du recours au plagiat sont plus faibles que les bénéfices qu'ils en tirent (attrait pour la facilité, gain de temps)

Des sanctions fermes et dissuasives doivent donc être appliquées aux élèves pris « la main dans le sac ».

Communication

L'adhésion des élèves, des enseignants, des institutions publiques et des partenaires de l'enseignement (entreprises d'accueil des élèves) est primordiale pour sa réussite.

Tous les acteurs de la démarche doivent s'y inscrire avec conviction pour s'assurer de son succès.

A ce titre, tous doivent connaître la nature de l'action anti-plagiat dès sa mise en place.

Les phases d'éducation et de prévention, la méthode de contrôle des travaux, ainsi que les sanctions appliquées doivent être connus de tous.

Par ailleurs, c'est par une bonne communication sur la démarche anti-plagiat que s'appuie l'effet dissuasif.

Enjeux légaux

Si l'élève est évidemment l'auteur de son travail, qui est le propriétaire de ce travail une fois qu'il a été rendu pour correction ?

Quelle utilisation peut-être faite des travaux rendus par les étudiants ?

Peut-il être archivé sous tous supports par l'école ?

Peut-il être publié ?

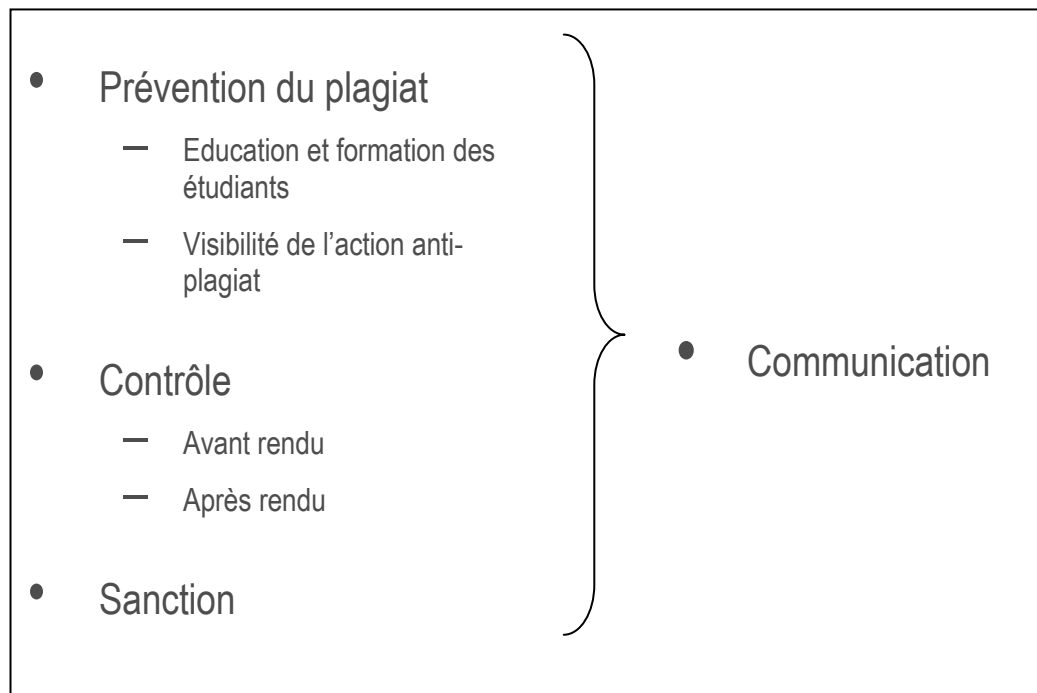
Sont-ils soumis à une règle de confidentialité ?

Tous ces points relèvent du respect du droit d'auteur.

Si l'élève est propriétaire à vie de son travail, celui-ci ne devrait pas pouvoir être archivé, ni mis en libre consultation en bibliothèque, ou analysé dans un logiciel anti-plagiat, sans autorisation de sa part (ou de son responsable légal).

Synthèse

Tous les acteurs présents ont exprimé un avis favorable à la mise en place d'une politique active de lutte contre le plagiat.



Cependant, des questions restent encore ouvertes à ce jour. Les « droits d'utilisation » des travaux rendus par les étudiants ne sont pas clairement identifiés ; il en va de même pour les sanctions devant être appliquées aux étudiants fraudeurs.

Pour finir

Remerciements

Au nom de toute l'équipe organisatrice, nous vous remercions de votre participation et de l'intérêt que vous avez manifesté à l'égard de notre groupe de réflexion.

Liens utiles :

Résultats de l'étude sur « Les comportements de documentation des étudiants et leur perception par le corps enseignant » :

http://www.compilatio.net/files/sixdegres-sphinx_enquete-plagiat_fev06.pdf

Démonstration du fonctionnement du logiciel anti-plagiat COMPILATIO.NET

www.compilatio.net

Contacts :

Service Ecoles et Média – Instruction Publique de Genève

François-Daniel GIEZENDANNER : francois-daniel.giezendanner@edu.ge.ch

Six Degrés, éditeur de la solution COMPILATIO.NET

Frédéric AGNES : frederic@sixdegres.fr